



INFORMATION AVANT UN TRAITEMENT PAR ONDES DE CHOC

Madame, Monsieur,

L'un de nous vous a proposé un traitement par ondes de choc radiales (ODCR). Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser. Une information vous est fournie sur le déroulement de la séance et de ses suites. Votre médecin est qualifié pour juger de l'utilité de cette méthode de traitement afin d'essayer de vous soulager. Toutefois, il se peut que cette thérapeutique ne donne pas toujours les résultats escomptés.

Qu'est-ce qu'un traitement par ODCR ?

Il s'agit de transmettre à proximité immédiate de la zone douloureuse des ODCR, par percussion directe. L'appareil utilisé génère une onde de choc mécanique simple appliquée sur la zone incriminée au moyen d'un appareil à main dont le « nez » métallique est lui-même percuté par une masselotte propulsée par de l'air comprimé. Les paramètres techniques réglables sont la pression de l'air comprimé, le nombre de coups délivrés et leur fréquence.

But

L'appareil à ondes de choc libère une énergie au contact de la peau, avec un épuisement progressif en pénétrant dans les tissus. Cette énergie agit sur la diminution de la douleur, et sur la création d'un processus de cicatrisation des tissus endommagés (tendons, cicatrices fibreuses, périostes, ligaments, aponévroses).

Méthode

3 à 6 séances seront prescrites afin d'optimiser les résultats obtenus par cette méthode, à raison de 1 à 2 séances par semaine. Les paramètres techniques seront réglés en fonction de la localisation de votre zone douloureuse, selon des protocoles établis pour leur résultat bénéfique. Le bénéfice attendu de cette méthode thérapeutique sera évalué 6 semaines après la réalisation de la dernière séance d'ODCR prescrite, car la diminution de la douleur n'est pas immédiate.

Déroulement

Avant la séance :

Il est important de signaler au médecin toutes infections locales, pathologies neurologiques ou vasculaires, des troubles de la coagulation ou une prise de traitement anticoagulant, ainsi que toute grossesse en cours.

Durant la séance :

La séance peut être douloureuse, mais doit rester tolérable. Il convient de signaler au thérapeute à la séance suivante, toute augmentation de douleur, gonflement ou ecchymose. La douleur générée lors de la séance ne dépasse pas habituellement la durée de celle-ci, et vous permet de repartir sans nécessité d'accompagnement. Elle ne nécessite pas de repos sportif, l'activité physique pouvant être poursuivie idéalement jusqu'au seuil de la douleur.

Durée de la séance :

Bien que la durée de la séance n'excède pas 4 à 6 minutes, il faudra compter 15 minutes pour sa réalisation.

Prise en charge :

Cette thérapeutique ne fait pas l'objet d'une prise en charge par la Sécurité Sociale. Son coût est de 30€ par séance et par articulation. Il vous sera remis une facturation afin de faire valoir un remboursement auprès de votre mutuelle complémentaire maladie.

Nous espérons que vous comprenez mieux ce qu'est une onde de choc radiale et que ces explications vous seront profitables. Malgré cela, il est possible que vous vous posiez d'autres questions non abordées : n'hésitez pas pendant la consultation à nous interroger pour tout renseignement complémentaire.

Docteur Marc BOUVARD

Docteur Julie RAMETTE